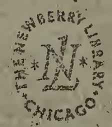
PUNITION terrible et exemplaire de trois brigands aristocrates, arrêtés et pendu hier au soir par nos bons citoyens du Fauxbourg S.-Antoine, Et cocarde Nationale insultée au Thuileries.

En attendant que l'ordre judiciaire soit parfaitement établie, les anciens Tribunaux sont devenus presque nul; les personnes qui les occupent négligent tout-à-la-fois, les soins qui leurs ont été confiés, et ne comptent presque pour rien la sûreté publique; stupefait de leur chûte prochaine ils paroissent s'être interdits les devoirs les plus sacrés. De cette négligence vient le désordre et l'impunité des crimes journailliers. Des

escroqueries sans nombre, se propagent avec une hardiesse qui feroit croire qu'elle sont etteyées. Il est donc néçessaire de s'arrêter au plutôt. Aussi le peuple prent-il sur lui le soin de punir les auteurs de ces désordres. Ils sont peut-être formenté par les ennemis du bien public, qui se servent de tous les moyens possibles pour la tranquillité des Citoyens, attenter a leur propriété et sûreté. Toutes ces machinations abominables ne produiront que la honte et le châtiment des coupables.

Trois individus bien couverts se sont rendu hier sur le boulevard de l'Hôpital, à l'Auberge de l'Arc-en-Ciel, et d'un ton d'importance ils ont demandé pour leur dîner tout ce que la cuisine avoit de plus succulant, la matelotte n'a point



été oublié, et l'Aubergiste à prodigué toutes ses attentions, au plus petit signe les garçons étoient a leurs ordres, le repas à été long, et leurs conversation les à fait connoître pour trois aristocrates gangrenés, ce qui a fait diminuer l'impression qu'ils avoient d'abord fait. Le repas pris, nos vrais filoux l'ont payé grassement; mais en même-tems ils ont eu la précaution de mettre les couverts d'argent dans leurs poches et tout le service de table; ensuite, prenant la fuite vers la rivière; et embarqués pour passer l'eau.

L'aubergiste s'appercevant du vol qui venoit d'être fait chez lui à couru bien vîte après les trois filoux aristocrates mais ils étoient déjà à moitier de la rivière. Le peuple qui les poursuivoit à

fait connoître aux personnes qui étoient du côté de l'arsénal, l'objet de ses poursuites et nos trois voyageurs ont été saisis au côlet, conduit au District du fauxbourg St. Antoine, ou on leur a trouvé le coup du délit et de l'à chez le commissaire, dans ces diférentes courses la foule s'est accourue au point qu'elle étoit immense. Les trois voleurs portans un air d'insolence, ont voulu narguer le peuple et paroissoient nullement affecté de leur arrestation. L'indignation a été alors générale; une voix unanime a demandé qu'il fussent traduits au Châtelet; mais celui des trois qui étoit couvert d'un habit rouge a porté sur la foule un regard assuré; et lui adressant ces paroles, a dit: « Vous croyez nous punir en nous conduisant aux pri-

sons du Châtelet, mais nous n'en sommes pas effrayés; nous sortiront dans huit jours au plus tard; peut-être pensez-vous que nous resterons sans amis ».
A cette audace innouie, le peuple est entré dans une fureur si grande, qu'il s'est emparé de l'impudent raisonneur; il a été traîné jusques sur le marché neuf de la rue Saint-Antoine, où une potance a été dressé aussi-tôt pour faire subir à ce scélérat la peine due au crime qu'il venoit de commettre. Dès que le peuple s'et apperçu de ces préparatifs, des cris de BRAVO; QU'ON LE PENDE, on fait entendre au patient qu'il fallois se résoudre à la mort; on a exigé qu'il mit son habit bat, et ensuite forcé de demander pardon à Dieu et à l' Nation. Ce préalable rempli, on l'a his:

à quelques pieds de terre, et malgré quelques petites difficultés de sa part, il a été pendu.

Cette justice faite, on a demandé que les deux autres fussent également accrochés; on s'est saisi du second, même sérémonie observée; il a été enlevé par son cou; mais le drôle étoit si méchant qu'il donnoit des coups de pieds à tous ses voisins. Les efforts qu'il fessoient étoient si violens que la corde a cassé, et ce scélérat est tombé sur son cul. Cette nouvelle filouterie ne lui a pas été plus heureuse que la premiere; il a été attaché avec une corde neuve, et il a dansé l'allemande à trois pieds de terre. Pour le troisieme la pendaison ne lui a pas plu; il s'est servi de toutes les ruses possibles pour s'y

s'oustraire. Mais le peuple lui a fait sentir qu'il n'y avoit pas de grace à espérer, et que tout crime méritoit son salaire. Comme un citoyen a voulu l'exhorter à bien mourir, il s'est permis de le mordre. Cet exès de rage a tellement animé le peuple, qu'on est tombé à grands coups sur ce scélérat, qui a expiré en vomisant des imprécations, dont le souvenir seul révolte encore tous les spectateurs.

Hier au soir un aristocrate descendant de voiture avec une femme, est entré aux Thuileries sans cocarde; la sentinelle l'a obligé de s'en procurer une; mais à peine l'a t'il eue à sa main qu'il l'a jetée avec dépit, en disant

je me f... de la cocarde et de ceux qui la porte ; il a été aussi-tôt entouré, saisi et conduit à un arbre, pour y être pendu ; mais la corde manquant, on alloit le noyer dans le bassin, lorsque la Garde nationale est venue l'arracher des mains du peuple, pour le conduire dans les prisons de la Prévôté.

De l'Imprimerie de L. L. GIRARD, rue de Valois.